



Le terrain de 35'000 m<sup>2</sup> est agrémenté d'une villa de maître datant du XVIII<sup>e</sup> siècle, à l'avenue d'Aire, dans le secteur Charmilles-Concorde. Pierre Albouy (archives)

# La Ville achète officiellement la Campagne Masset pour 21 millions

**Acquisition** Quatre mois après le feu vert des urnes, l'achat du domaine de Philippe Chappuis, alias Zep, est formalisé. Mais il faudra encore un peu de patience pour fouler le parc.

**Lorraine Fasler** Textes

C'est signé. Quatre mois après la votation populaire, la Ville de Genève a formellement entériné l'achat de la Campagne Masset auprès du dessinateur Philippe Chappuis, alias Zep, comme l'a appris la «Tribune de Genève». L'acte de vente à terme a été signé par les deux parties le 18 mars.

Le temps a pu sembler long depuis l'acceptation du projet dans les urnes, le 30 novembre dernier, par 52,5% des votants. Ce scrutin validait le projet d'achat de ce domaine de 35'000 m<sup>2</sup>, agrémenté d'une villa de maître datant du XVIII<sup>e</sup> siècle, à l'avenue d'Aire, dans le secteur Charmilles-Concorde.

Restait à en finaliser les modalités. La Municipalité va finalement acquérir la propriété pour 21 millions de francs, soit 500'000 francs de moins que le crédit soumis par le Conseil administratif au Conseil municipal, qui l'avait approuvé en novembre 2024.

«C'est toujours cela de moins sur l'endettement effarant de la Ville!» ironise Boris Calame, conseiller municipal du groupe Le Centre, qui dresse la liste des crédits récemment votés pour le parc de la Jonction, la piétonnisation de Rive ou encore le parc des Vernets, qui se chiffrent à plusieurs dizaines de millions de francs chacun.

Il faudra toutefois encore patienter avant de pouvoir fouler

le parc Masset. Philippe Chappuis, qui occupe toujours les lieux, peut contractuellement y demeurer jusqu'en février 2027, au plus tard.

## Ouvrir dès que possible

Le collectif de soutien au parc de la Campagne Masset jubile: «On est heureux que les choses avancent», lance Marina Jans-

sens. Ses membres espèrent une ouverture du parc au public le plus rapidement possible, «sans de grands aménagements qui prendraient encore du temps», afin que le collectif, le Forum 1203, et, plus globalement, les habitants du quartier puissent s'approprier les lieux et engager des réflexions avec les autorités sur son avenir.

Yasmine Menétréy, conseillère municipale MCG, qui avait déposé le premier texte visant faire entrer la parcelle et sa maison dans le parc de la Ville, ne cache pas son impatience: «J'ai hâte d'aller couper le ruban d'inauguration du parc et qu'il soit ouvert aux habitants du quartier!»

Boris Calame et Yasmine Menétréy se retrouvent toutefois

sur un point: la nécessité, selon eux, de sécuriser le parc, y compris la piscine, et de maintenir le parc fermé la nuit afin d'éviter les nuisances, d'éventuelles déprédations et incidents.

Fidèle à sa discrétion depuis la mise en vente de son domaine, le dessinateur, père de Titeuf, n'a quant à lui pas donné suite à nos sollicitations.

## «Je suis très satisfaite de ce prix d'achat»

Marjorie de Chastonay, conseillère administrative à la tête du Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM), réagit à l'achat formel de la Campagne Masset.

### La Ville sera bientôt propriétaire de la Campagne Masset. C'est désormais acté. Comment vivez-vous cette nouvelle étape?

C'est un grand bonheur et un soulagement! Il s'agit d'un moment historique pour Genève. La Ville n'a plus acheté de parc depuis des décennies. Ce parc répond à un besoin réel de la population qui augmente dans un quartier populaire de la Rive droite particulièrement dense. Et il profitera à tous les Genevois.

### Quatre mois se sont écoulés entre la votation populaire et la signature de l'achat, pourquoi ce délai?

Je comprends l'empressement de la population, nous souhai-

tons aussi aller le plus vite possible, mais c'était le temps nécessaire pour faire les choses correctement. Il aura fallu des discussions, des négociations et des allers-retours entre professionnels pour conclure cette vente à terme. Le vendeur a, en effet, un an maximum pour libérer le bien. Il peut aussi le faire avant avec un préavis de deux mois. Entre-temps, la Ville pourra se rendre sur place pour procéder à des mesures et des études afin de préparer la suite.

### Il semblait y avoir urgence à acquérir le domaine qui risquait de vous filer entre les doigts. Aujourd'hui Zep ne semble plus si pressé de partir. Comment l'expliquez-vous?

Le contexte a changé depuis le projet de délibération déposé par Yasmine Menétréy au Conseil municipal. Je n'ai pas de contact avec le vendeur, mais il a sans doute des raisons qui lui appartiennent.

### Le prix d'achat est inférieur de 500'000 francs à celui initial, que pensez-vous de ce montant et avez-vous essayé de négocier davantage le prix de vente?

Je suis très satisfaite de ce prix d'achat. Le montant final est inférieur aux 21,5 millions de francs présentés aux élus et soutenus en votation populaire et à l'estimation de 22,5 millions de francs de la société Acanthe. La Ville agit dans le cadre du mandat qui lui a été confié par la population, laquelle l'autorisait à engager cette dépense. La polémique liée au prix d'achat a été tranchée par les Genevois.

### Les opposants parlaient de millions de francs de travaux à prévoir et jusqu'à 1 million de frais annuels. Avez-vous aujourd'hui une estimation plus fine des coûts d'entretien?

Non, car le programme exact du lieu est encore à définir. Quant aux montants articulés par les opposants au projet, je leur propose de venir me voir avec des études.

### Quand le parc sera-t-il ouvert à la population? Et à quoi servira la bâtisse?

Il est trop tôt pour le dire. Concernant la maison, il y a énormément de projets temporaires ou pérennes imaginés par la société civile ou des différents départements de la Ville. Il faudra faire des arbitrages. Et je compte inclure les associations de quartiers qui se sont mobilisées comme rarement dans ces discussions et rencontrer formellement des étudiants urbanistes qui ont réalisé un mémoire sur Masset. Ensuite, il faudra présenter des demandes de crédits complémentaires au Conseil municipal pour lancer les travaux.

### S'appellera-t-il le «parc Masset»?

C'est une bonne question. Il sera important de prendre en compte l'historique et l'importance patrimoniale du lieu. Mais encore une fois, c'est une décision qui devra se prendre collectivement.